

> Editorial



Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

Le développement des actions pédagogiques constitue, depuis plusieurs années, un des enjeux prioritaires pour le CAUE de la Somme.

En effet, au regard des convictions et des objectifs que porte le CAUE, il reste indéniable qu'apprendre aux plus jeunes à regarder et à comprendre ce qui fait la qualité de leur cadre de vie constitue une priorité. Ce sont eux les décideurs de demain.

Au-delà de l'action "Une Architecte en Résidence" au lycée de la Hotoie qui constitua une expérience pilote à échelle nationale en 2012, chaque année le CAUE propose à travers journées d'échange ou diffusion d'information d'accompagner collectivités et établissements scolaires dans leurs actions de sensibilisation des élèves à l'architecture, au paysage ou plus largement à l'aménagement du territoire.

Ce Trait d'Union, une fois encore, a souhaité donner la parole aux nombreux acteurs de ces démarches, qu'ils soient institutionnels ou plus proches du "terrain". Leur engagement est toujours garant de la réussite de ces actions et je tenais à les en remercier.

J'espère que cette publication suscitera, chez nos partenaires et peut-être plus directement chez les enseignants, des envies de projets en direction des jeunes samariens. Le CAUE a naturellement vocation à vous aider à les concrétiser.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Hubert de Jenlis,
Président du CAUE de la Somme

DES ACTIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES POUR APPRENDRE À APPRÉCIER SON CADRE DE VIE !

Les actions pédagogiques constituent une des missions essentielles pour les CAUE. L'ambition est de susciter chez les plus jeunes l'envie de mieux vivre ensemble dans les villes et les villages de demain, tout en étant acteurs de leur cadre de vie. La dimension culturelle et parfois aussi technique portée par l'ensemble de ces actions a aussi vocation à inviter à regarder autrement son environnement.

A travers ce Trait d'Union, vous pourrez découvrir quels sont les enjeux des actions pédagogiques pour les institutions et notamment l'importance de la diffusion culturelle lorsque l'on s'éloigne des plus grandes villes qui disposent d'une offre plus élargie.

Vous découvrirez également avec quelle ambition le Pays Santerre Haute Somme a souhaité s'approprier cet enjeu au sein de son territoire à travers les **Chemins Artistiques**.

Enfin, la dernière partie illustrera dans quelle mesure, un lieu, le collège de Rivery, dans lequel les collégiens vivent et apprennent peut aussi devenir, en soi, un véritable outil pédagogique.



*Imaginer une maison, un jardin, un paysage du XXI^e siècle à Péronne
Lycée, écoles et maison de quartier, 2017*

Sommaire

p 1 **Edito**
Actions culturelles et pédagogiques

p 2 et 3 **Témoignages d'élus**
et d'enseignants

p 4 **Témoignages d'enseignant**
et d'élève
L'info du CIDOC



“L’architecture et le paysage sont des domaines encore insuffisamment exploités en classe et pourtant ils façonnent le cadre de vie de nos enfants et les définissent, en partie, en tant qu’êtres humains”

Philippe CHEVAL, Président du Pays Santerre Haute Somme

Depuis 2014, vous expérimentez le dispositif “Les chemins artistiques”, quel bilan tirez-vous de ces premières années ?

Ce dispositif s’adresse prioritairement à l’ensemble des enfants et des jeunes du territoire et par extension, il concerne les structures éducatives, socio-éducatives, culturelles, socio-culturelles du territoire et leur personnel ainsi que les parents.

Après trois années d’existence, le dispositif semble avoir trouvé sa place dans notre paysage éducatif et culturel. Pour en arriver à ce résultat, il aura fallu une forte implication de l’ensemble des partenaires institutionnels et locaux qui s’en sont progressivement fait l’écho et ont accompagné cette initiative.

Les retours enthousiastes des équipes pédagogiques et des enfants sont particulièrement encourageants et prouvent que nous répondons à un réel besoin de culture sur un territoire pauvre en ressources culturelles et artistiques. En trois années, près de 2 200 enfants et jeunes du territoire en auront bénéficié.

Avec le CAUE, vous avez élargi les domaines artistiques à l’architecture et au paysage. En quoi la pratique du projet par les jeunes répondent-elles à vos attentes ?

L’architecture et le paysage sont des domaines encore insuffisamment exploités en classe et pourtant ils façonnent le cadre de vie de nos enfants et les définissent, en partie, en tant qu’êtres humains. Parler de son territoire c’est aussi parler un peu de soi. En outre, sur un territoire à forte identité, marqué par les reconstructions et la variété des paysages, il nous semblait important d’améliorer la connaissance.

Le CAUE nous a permis de poser les bases de cette connaissance qui, au fil du temps, viendra s’enrichir de nouvelles expériences artistiques. Enfin, cette volonté s’inscrit pleinement dans le projet de labellisation “Pays d’Art et d’Histoire” que nous portons et qui, à terme, démultipliera les actions de ce genre.

Plus d’infos sur le net : www.payshautesomme.fr

Les Hardines de Péronne, dessin à la gouache *Regarder le paysage du quotidien, découvrir des œuvres exceptionnelles, les commenter, les représenter.*



“Le domaine culturel est un chemin pour atteindre d’autres domaines de développement des collectivités comme le tourisme, l’environnement ou encore la jeunesse”

**Isabelle ROSAS, Conseillère Culture et Ruralité
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Hauts-de-France**

Une Communauté de Communes “rurale” peut-elle intégrer un projet culturel de territoire ?

Les préoccupations d’une Communauté de Communes sont définies par des compétences obligatoires mais aussi par des compétences choisies.

Si le domaine culturel n’a pas été retenu, il ne doit pas être exclu pour autant et le nouveau dispositif mis en place par la DRAC des Hauts de France, intitulé “Culture / Ruralité” se veut un outil d’accompagnement auprès des collectivités qui souhaitent mener un projet de sensibilisation à l’art et à la culture.

Les domaines de l’architecture et du paysage y ont toute leur place, ils permettent d’être attentif à l’évolution de notre environnement et de participer de façon collective, à sa construction. Cette connaissance est aussi un enjeu pour les territoires.

Peut-on associer les démarches d’urbanisme comme les PLUI (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal) en cours dans les communautés de communes et un Contrat “Culture-Ruralité” par exemple ?

Bien sûr, c’est même nécessaire pour une meilleure compréhension et une adhésion de l’ensemble de la population qui vit sur ce territoire. Le CAUE a un rôle important au croisement de ses missions à la fois de conseil en direction des collectivités et d’éducation en direction des jeunes.

La population jeune, majoritaire dans notre région, doit être la première concernée par l’architecture et le paysage car elle représente la population adulte de demain. Il est primordial de lui transmettre notre patrimoine artistique et culturel, de découvrir, de comprendre la réalité urbaine, rurale et architecturale de leur environnement.

Plus d’infos sur le net : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France> - rubrique Politique et actions des services

→ L'architecture "s'invite" au collège et à l'école



→ "La politique culturelle départementale veille à faciliter l'accès à la culture pour tous dans l'ensemble du département, et en particulier les jeunes."

Sabrina HOLLVILLE-MILHAT, Vice-Présidente en charge des actions sportives et culturelles Conseil départemental de la Somme

Depuis deux ans, près de 850 élèves et 100 enseignants ont bénéficié d'interventions du CAUE sur l'Architecture et le Paysage dont 400 collégiens dans le cadre du "PAC80". Le Parcours Artistique et Culturel PAC80 est porté par le département, à qui s'adresse-t-il ?

Le parcours artistique et culturel est un dispositif volontariste ouvert à tous les collèges samariens publics ou privés. A l'initiative du département, il est soutenu et accompagné par la DRAC Hauts-de-France, le Rectorat et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation (DSDEN) de la Somme.

A ce jour, les 66 établissements du second degré ont choisi de participer au dispositif. Ainsi, près de 28 000 collégiens bénéficient de projets culturels.

Le CAUE intervient principalement dans les collèges ruraux, les enfants et les adolescents de la campagne sont-ils un public auquel le dispositif PAC80 s'attache particulièrement ?

Une attention particulière est en effet portée aux territoires ruraux et notamment ceux qui sont le moins dotés en propositions artistiques.

Le dispositif a pour ambition d'équilibrer l'accès à l'offre culturelle sur le département. Le niveau 2 "pratique artistique" et le niveau 3 "un artiste au collège" nous permettent notamment d'implanter sur un temps long une équipe artistique dans un établissement au cours de l'année scolaire.

Plus d'infos sur le net :

www.somme.fr/culture-action-culturelle/parcours-artistique-culturel-collegiens-pac-80

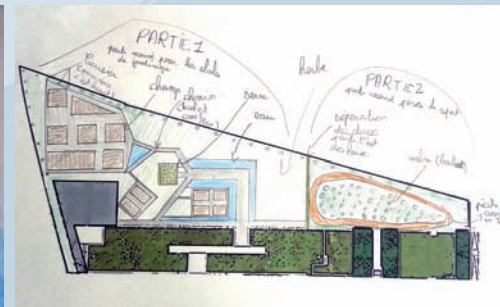
Maison dans les Hardines, maquette en papier



Maison dans les étangs coupe au crayon et aquarelle



Jardin pédagogique du collège, plan au crayon



→ "La venue d'architectes ou de paysagistes dans la classe est un élément essentiel pour les élèves, ils se sentent valorisés et cela donne du sens à leurs apprentissages"

Hubert TAUFOR, Professeur de technologie, Collège Jules Verne Rivery

Dans le cadre du PAC 80, vous invitez des architectes et des paysagistes dans votre cours. Complètent-ils vos enseignements ou les stimulent-ils par une approche différente ?

Les architectes du CAUE sont rodés à ce genre d'interventions. Leur capacité d'adaptation facilite en amont l'élaboration du contenu pédagogique, du langage technique à utiliser, des compétences visées... En ce sens, ces interventions préparées, très appréciées des élèves permettent de compléter mon enseignement.

L'étude d'un bâtiment que les élèves fréquentent quotidiennement rend ces interventions très interactives. Ils s'approprient mieux "leur" environnement, "leur" collège et prennent plaisir à le faire découvrir aux autres. Ces rencontres permettent aussi de découvrir des métiers et favorisent la construction du "parcours avenir" du collégien.

L'architecture permet-elle aux élèves d'aborder les notions de "globalité" et de "complexité" sous un angle plus concret ?

L'architecture est un support pédagogique qui facilite l'interdisciplinarité et démontre que, pour qu'un projet soit le plus abouti possible, il faut aller chercher les compétences de chacun.

Cette année par exemple, des enseignants d'arts plastiques, de sciences physiques et de sciences et vie de la terre ont permis de compléter la maquette virtuelle d'un abri de jardin écologique réalisée en cours de technologie. Ils ont contribué au projet en amenant les élèves à proposer une solution qui procure des émotions, qui est plus économe en énergie, ou qui gère au mieux l'eau. Ces supports concrets ont favorisés les échanges au sein même des équipes d'élèves et facilité les synthèses qui en découlaient.

Les étangs de Péronne, dessin à la gouache



Maison dans les Hardines et son jardin, maquette



Abri de jardin écologique, axonométrie 3D



→ “Les élèves ont peint, dessiné, écrit des poésies, créé des paysages du Santerre ; ils ont établi des liens entre leur travail de création, les œuvres et les démarches artistiques rencontrées et étudiées”

Annie NORRY, Professeur des écoles, Ecole de Moislains

Vous avez participé aux ateliers “Habiter autrement le Pays Santerre Haute Somme”, comment vos élèves de CM2 ont-ils vécu ces moments d’échanges avec l’architecte et la paysagiste du CAUE ?

Pour les élèves, chaque rencontre a été un moment privilégié de découverte, dans et hors de la classe et avec des professionnelles à leur écoute. Tous ont été motivés par ce projet et se sont réellement investis. Chaque échange a été un moment de création et de surprise, cela a permis aux élèves d’acquérir une partie du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils ont été très sensibles à l’échange continu d’idées sous des formes variées : le travail par la manipulation, la réflexion et les échanges entre eux qui permettent à chacun d’être acteur de son apprentissage et de lui donner du sens.



Découvrir des projets et des réalisations contemporaines

Avez-vous prolongé les ateliers par d’autres activités en classe ?

En effet, ce projet a été un moyen de travailler en interdisciplinarité d’autres domaines du socle commun des apprentissages. Les moments de lecture, d’analyse, d’écoute, d’échanges entre les élèves, les recherches à partir de revues d’architecture, la visite de la villa Cavoix à Croix et du jardin Chlorophylle à Roubaix ont été des situations riches prolongées en classe :

Un projet d’écriture individuel et collectif a été mis en place, les élèves ont écrit différents types de textes pour différents supports (pour le blog de notre école et pour le journal du réseau d’éducation prioritaire. Les situations d’expression orale ont également été favorisées comme rendre compte du travail effectué dans chaque groupe, lire à voix haute une production écrite devant un public dans la classe et lors du vernissage de l’exposition. En mathématiques, les élèves ont étudié à partir de plans, de cartes ou de schémas. Ils ont aussi abordé les enjeux du développement durable dans les organisations humaines.

Ils ont appris à exprimer leurs émotions ressenties, formuler une opinion, la confronter à leur pair et en discuter. Durant cette année scolaire, à travers ce projet, ils ont partagé une culture commune pour un mieux vivre ensemble.

Plus d’infos sur le net : www.cheminsartistiques.payshautesomme.fr
Blog de l’école : blogs.ac-amiens.fr/blog_de_la_tortille/index.php

→ “Si on pouvait faire ce que l’on veut, je construirais un éco-quartier”

Poème de Corentin, Elève de CM2, Ecole de Moislains

“Si on pouvait faire ce que l’on veut
je construirais un éco-quartier
avec une roue qui tournerait dans la rivière
pour faire de l’électricité.
Dans tout le quartier enjoué
Il y aurait de grands bassins
avec comme utilisé le bain.
Il y aurait de jolis arbres
avec des fruits de toutes sortes.
On marcherait très gaiement

dans les champs
sans se soucier de l’argent.
Ces champs-là seraient autour
de toutes les jolies habitations.
Dans les jardins, de jolies fontaines
dont l’eau serait potable
donneraient un joli calme.
Ce serait vraiment bien
si tous les assassins
voyaient les beautés de notre monde”.

Maison sur les remparts, coupe au crayon et collages



L’info du CIDOC

Plus d’infos sur le portail : www.cidoc.fr

Le Centre d’Information et de Documentation du CAUE offre l’accès à un fonds documentaire riche de plus de 15 000 références, avec possibilité d’emprunt : ouvrages, guides, études, revues.

Catalogue consultable sur le portail : www.cidoc80.fr et actualités disponibles sur notre site : www.caue80.fr

SÉLECTION D’OUVRAGES :

- “Les CAUE - Une culture de la sensibilisation”, Fédération Nationale des CAUE FNCAUE 2017
- “Regards sur l’Architecture en Somme : Le collège Jules Verne Rivery”, CAUE80, 2017 - “Le collège Arthur Rimbaud Amiens”, CAUE80, 2004 - “L’Aire de service Baie de Somme Autoroute A16”, CAUE80 - documents à télécharger sur notre site : www.caue80.fr
- “L’éducation à l’architecture à la ville et aux paysages - Outils et actions conçus par les CAUE”, Fédération Nationale des CAUE, 2013
- “Une architecte en résidence - Lycée La Hotoie - Amiens - Expérience pilote 2012”, CAUE80 - document à télécharger sur notre site : www.caue80.fr
- “50 activités pour découvrir l’architecture et l’urbanisme avec les CAUE”, Fédération Nationale des CAUE, SCEREN, 2007
- “Repères pédagogiques en architecture pour le jeune public”, DAPA ; Ministère de la Culture et de la Communication ; Ministère de l’Éducation Nationale. 2007, document téléchargeable sur le site : www.culturecommunication.gouv.fr

Rédaction : Grégory Villain - Thérèse Rauwel
Sélection d’ouvrages : Christelle Hénocque / Conception graphique : Emmanuelle Carlier
© CAUE de la Somme - Octobre 2017

Edition réalisée avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France dans le cadre des Journées Nationales de l’Architecture dans les Classes **Les journées nationales de l’architecture**

CONSEIL D’ARCHITECTURE D’URBANISME ET DE L’ENVIRONNEMENT DE LA SOMME

35 Mail Albert 1^{er} 80000 Amiens tél. 03 22 91 11 65 fax 03 22 92 29 11

courriel : caue80@caue80.asso.fr - site internet : www.caue80.fr